



## **49.3 ou pas, le front syndical et les salariés n'accepteront jamais la loi Travail !**

Depuis près de quatre mois, sept organisations syndicales de salariés et de jeunesse ont condamné et combattu le projet de loi Travail qui constitue la régression sociale la plus grave de ces dernières décennies.

Depuis près de quatre mois, une très grande majorité des salariés et de la population ont exprimé de multiples façons - par la grève, les manifestations et rassemblements massifs, par les pétitions ou la votation citoyenne organisée par les syndicats, dans les sondages - leur rejet total du projet de loi Travail.

Tous ont très bien compris que la primauté des accords d'entreprises prévue par cette loi sonnait le glas de notre modèle social pour livrer les salariés à la précarité, à la flexibilité, au chacun pour soi, au chacun dans son coin.

Jamais une réforme n'avait suscité un tel rejet. Et jamais un gouvernement n'avait utilisé une telle violence pour y faire face : refus du dialogue social, recours à la procédure antidémocratique du 49.3 pour imposer la loi, propos provocateurs, assimilation des manifestants à des casseurs, voire à des terroristes, dénigrement sans précédent et campagne permanente contre les organisations syndicales et leur légitimité, tentative d'interdiction des manifestations.

Non, les travailleurs et la jeunesse ne sont ni illégitimes, ni minoritaires lorsqu'ils revendiquent le retrait du projet de loi. Ils ne sont ni illégitimes, ni irresponsables lorsqu'ils combattent, font grève ou manifestent.

En réalité, c'est le projet de loi et le gouvernement lui-même qui sont ultra-minoritaires : ultra-minoritaires parmi la population qui rejette à plus de 60 % ce texte, ultra-minoritaires parmi les organisations

syndicales, ultra-minoritaires politiquement puisque le Premier ministre a dû recourir une première fois au 49.3 pour faire passer sa loi !

Le gouvernement a reçu récemment les représentants des organisations syndicales dans un simulacre de concertation. Mais seules comptent l'avis ou les propositions des syndicats « officiels » et du patronat. Le Premier ministre et le président de la République ont réaffirmé que la philosophie du projet de loi ne changerait pas ; le droit du travail doit être sous-traité, coûte que coûte, aux entreprises là où la capacité de résistance des salariés est la plus faible.

Alors que le projet de loi doit être soumis une dernière fois à l'Assemblée nationale à compter du 5 juillet, le Premier ministre a d'ores et déjà indiqué qu'il n'excluait pas de recourir définitivement au 49.3.

Le gouvernement et sa loi Travail sont illégitimes ! Le refus de Manuel Valls de prendre en compte les revendications des salariés, et l'intransigeance qui le conduit à utiliser encore une fois une procédure antidémocratique sont complètement irresponsables.

Alors, quoi qu'il se passe à l'Assemblée nationale,

**49.3 ou pas, le front syndical FO, CGT, SOLIDAIRES, FSU, UNEF n'acceptera jamais la loi Travail,**

**49.3 ou pas, les salariés ne courberont pas l'échine !**

**TOUS, NOUS RESTONS PRÊTS À COMBATTRE CETTE POLITIQUE DE REGRESSION SOCIALE PAR TOUS LES MOYENS !**